

DISCOURS

DE

L'HONORABLE PREMIER MINISTRE

EN RÉPONSE A M. ACHILLE CARRIER

M. L'ORATEUR.

Il ne peut y avoir la moindre difficulté pour le gouvernement de mettre les documents demandés devant la Chambre. Nous les mettrons sous vos yeux aussi complets que possible, et je dois dire que le travail ne sera pas bien long, car il y a déjà longtemps que je m'occupe de la question, et j'ai été obligé de faire faire des recherches particulières pour comprendre exactement la situation qui était faite à cette population intelligente de la Gaspésie.

Le récit qui vient d'être fait par les messieurs qui ont parlé avant moi et particulièrement par le député de Gaspé, n'est malheureusement que trop vrai. Le peu de temps que j'ai pu consacrer à l'étude de la question, les quelques jours que j'ai eu pour faire la connaissance de ce pays et de cette population a suffi cependant pour me prouver que nous sommes en face d'une des plus criantes injustices qui ait jamais été commise dans un pays civilisé.

Vous avez dans la Gaspésie une population excellente à tous les points de vue. Descendant généralement des anciens Acadiens, la plupart des ancêtres des habitants actuels durent laisser l'Acadie dans les mauvais jours, alors que le gouvernement anglais jugeait convenable de commettre l'acte le plus tyrannique qui puisse être commis par un gouvernement, c'est-à-dire de chasser la population, de l'embarquer de force sur des navires, de séparer le mari de la femme, le père et la mère de leurs enfants et de les envoyer, à la grâce de Dieu, chercher une patrie nouvelle.

Plusieurs de ces Acadiens s'en allèrent dans cette partie de la province que l'on appelle la Gaspésie, et l'on trouve encore dans de vieux registres la preuve qu'un bon nombre d'entre eux, surtout les vieillards, n'eurent que le temps d'arriver pour partir de nouveau, d'arriver dans la Gaspésie pour